



Plan de déconfinement du Golf de la Roseraie
Les règles sanitaires à respecter.



1 – Le Club House et l'Accueil

2 – Le Parcours

3 – Le Practice

4 – L'Enseignement

L'accès au parcours sera réservé aux Membres de l'AS à jour de leur cotisation 2020, du 28 mai au 08 juin.

Les joueurs extérieurs Non Membres pourront réserver et jouer à partir du 08 juin.

Un personnel du Grand Chalon filtrera les entrées de la Prairie Saint Nicolas, qui reste interdite au Public non Membres de l'AS Golf.

Merci de prévoir votre licence.

Le parcours 6 Trous et le Practice sont fermés.

Ils sont réservés aux Professeurs de Golfs pour les cours.

1 – Le Club House et l'Accueil

A – L'Accueil

Le paiement par Carte Bleue sera privilégié et les claviers des Terminaux de Paiement seront désinfectés après chaque utilisation avec une solution appropriée.

1 seule personne à l'intérieur de l'Accueil.

A l'extérieur, un cheminement sera mis en place avec une distance de sécurité de 2 m entre chaque personne balisée au sol, en séparant le flux d'entrée et le flux de sortie par de la bande plastique de chantier.

1 seule personne à l'intérieur du local casier pour récupérer son matériel.

Pas de location de chariots dans la première quinzaine de ré ouverture.

La location de voiturettes sera possible uniquement sur réservation.

Le Bar et les parties communes de convivialité du Club House seront fermées et inaccessibles au Public.

Les joueurs pourront acheter à l'accueil des boissons à emporter. Une affichette avec la liste et les prix sera disposée.

Une signalétique de rappel de ces conditions sera mise en place aux endroit opportuns.

B- Le Pro shop

1 seule personne dans le Pro Shop ou éventuellement, 2 personnes à condition que cela soit un couple.

Seuls les articles nécessaires à la pratique du Golf sur le Parcours seront vendus : Balles, tees, gants, chaussures, textile, clubs de golf.

Les gants et le textile ne pourront pas être essayés.

La cabine d'essayage sera fermée compte tenu de son confinement.

Il sera demandé aux joueurs de ne pas manipuler les articles s'ils ne les achètent pas.

C- Réservations des Départs

L'accès au parcours ne pourra se faire que sur Réservations selon le planning défini par notre logiciel de réservation.

Du 28 mai au 08 juin, seuls les Membres à jour de leur cotisation AS pourront réserver.

Pour les Membres ayant pris l'abonnement, réservation habituelle.

Pour les Membres n'ayant pas pris l'abonnement, ils devront régler leur Green-Fee au tarif en vigueur, soit 20.70 euros.

Les réservations pourront se faire :

Par Internet : Avec contrôle que les parties ne dépassent pas 2 personnes. Cette préconisation de la FFGolf est susceptible d'évoluer dans les prochains jours. Il sera demandé avant l'ouverture de privilégier la réservation sur Internet, grâce à notre site.

Par téléphone : procédure habituelle. Ce qui nous permet de gérer les départs

Pas de réservation physique à l'accueil.

Il sera aussi demandé aux Membres, dans la mesure du possible et dans leur intérêt, de réserver au maximum à l'avance.

2 – Le Parcours

A – Arrivée au Club House ou au Départ

Etant donné que les départs ne seront réservés que par Internet et par Téléphone, les joueurs ayant acquittés l'abonnement pourront se rendre directement au départ sans passer par le Club House.

Pour ceux qui doivent régler leur Green Fee, **nous leur demanderons d'arriver 30 mns** sur le site avant leur départ et comme d'habitude, de se présenter 10 mns à l'avance au trou N°1.

Vu l'espace autour du Trou N° 1, la distanciation sociale sera facile à faire respecter.

Il y aura un STARTER au trou N° 1 de 8h à 18 h.

Le rôle du Starter sera :

- De Contrôler l'accès au parcours pour ceux qui auront réservé
- De faire respecter les gestes barrières et les consignes de jeu
- D'empêcher des départs non autorisés au trou N°1 et N° 10
- D'empêcher l'accès au parcours 6 trous.

B- Les consignes de jeu pour les joueurs

Partie de 4 joueurs dans un premier temps.

Chaque joueur utilise son propre matériel. Aucun échange de matériel n'est permis, y compris une carte de score ou une balle.

La distance entre chaque joueur doit être au minimum de 3 m. Pour des raisons de sécurité, les joueurs de golf observent déjà cette distanciation dans leur pratique.

Chaque joueur devra prendre ses dispositions pour être prêt à jouer sans intervention extérieure : gel hydroalcoolique, chariot, batterie chargée pour les chariots électriques, eau, rechange, vêtements de pluie, tee, etc.....

Les balles d'autres joueurs retrouvées sur le parcours ne devront pas être ramassées. Les Jardiniers s'en chargeront pour stockage avant désinfection.

Dès que le joueur a fini sa partie, il rejoint son véhicule pour repartir sans attroupement.

C- Les consignes de jeu sur le Parcours

Ne pas toucher les mats de drapeau : les drapeaux doivent rester en place. Un système Créé et fabriqué par Jean-Luc Lartaud vous permettra de relever votre balle dans le trou sans rien toucher. Merci Jean-Luc.

Les râteliers de bunker seront enlevés par l'équipe des jardiniers. En cas de balle dans un bunker, il faudra dropper la balle à l'extérieur selon les règles officielles des obstacles inamovibles ou définir la règle amicale entre joueurs. L'adaptation et le bon sens sont de mises dans cette situation.

Pas de lave-balle.

Interdiction de toucher ou déplacer les piquets 135 m, les piquets de Hors Limite ou la signalétique du parcours. Le joueur déplace la balle, pas le piquet.

Les départs seront espacés de 10 mn comme à l'accoutumée. Il sera demandé de jouer à un rythme normal.

Un membre du personnel de l'AS tournera sur la Parcours de 8 h à 18 h afin de faire respecter les consignes de jeu et les gestes barrières.

3 – Le Practice et le 6 trous.

Le Practice et le parcours 6 trous sont fermés à TOUS jusqu' à nouvel ordre.

Ils sont réservés aux Pros pour les cours.

Les Pros pourront faire respecter facilement la distanciation sociale et les gestes barrières sur tout l'espace du practice qui leur sera réservé.

Concernant les seaux de practice : ils seront déjà désinfectés à la prise en charge par le joueur. Une fois utilisés, ils seront stockés dans un endroit délimité et affiché, distincts physiquement des seaux désinfectés (3 m minimum).

Concernant le prêt de matériel pour les cours : il ne sera pas prêté de matériel pour les joueurs non équipés à cause de la complexité de la désinfection du matériel.

Le système Digicode sera neutralisé. La date de ré ouverture du Practice au public pourra être définie par la suite par décision administrative.